

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE

B.P: 2123 Yaoundé
Tél./Fax: (237) 222 23 26 44/222 22 33 62
E-mail : irad@irad.cm
Web site : www.irad.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

INSTITUTE OF AGRICULTURAL
RESEARCH FOR DEVELOPMENT

HEAD OFFICE

P.O. Box: 2123 Yaoundé
Tel/Fax: (237) 222 23 26 44/222 22 33 62
E-mail : irad@irad.cm
Web site : www.irad.cm

000108

Yaoundé, le 31 DEC 2019

DECISION N° _____/IRAD/DG/DAAF/SDAG/12/2019

**Portant l'annulation de l'Appel d'Offres
n°14/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/11/2019 relative aux études
architecturales, techniques et géotechniques pour la construction d'un complexe
de laboratoires.**

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Constitution ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;
- Vu La loi n°2018/022 du 28 décembre 2018 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019.
- Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu La circulaire n°002/CAB/PM du 04 novembre 2002 relative à la procédure de Passation des Marchés ;
- Vu La Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles
- Vu La circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019 ;
- Vu la lettre n°06347/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 autorisant l'annulation de l'Appel d'Offres n°14/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/11/2019 relative aux études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction d'un complexe de laboratoires ;

DECIDE :

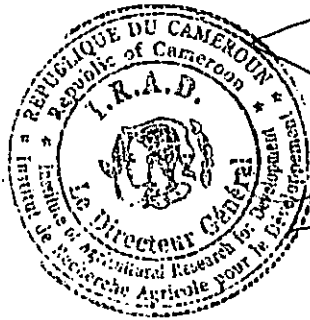
Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente décision, annulé l'Appel d'Offres n°14/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/11/2019 relative aux études

architecturales, techniques et géotechniques pour la construction d'un complexe de laboratoires.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations

- MINMAP/MINRESI
- ARMP
- DAAF/SDAG/SDBC
- CIPM/CFS/AC
- SBF
- Sté SOTRAF
- Chronos/ Archives



Le Directeur Général

Dr. Noé Woin
Directeur de Recherche